



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Direction Départementale de la
Protection des Populations
Service Santé Protection
Animales et Environnement
44 rue Alexandre Dumas
80094 Amiens cedex 3

ddpp@somme.gouv.fr

Lille, le 10 septembre 2019

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet d'implantation d'un poulailler de 65 000 places de Monsieur Pierre Villain sur la commune d'Albert

N° d'enregistrement Garance : 2019_3715

Madame,

Vous avez saisi le 27/06/2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme
DREAL Hauts-de-France